

Processus de reconnaissance de la formation professionnelle continue

« Assistante spécialisée / Assistant spécialisé en positionnement opératoire »

Profil d'exigences pour les expertes et experts

En tant qu'experte / expert (EXP) vous évaluez si les certificats de module des prestataires de formation correspondent aux exigences de l'OdASanté. A cet effet, vous examinez les dossiers soumis par les prestataires.

Vos ressources

1. Qualification professionnelle au niveau tertiaire avec une formation approfondie dans le domaine opératoire. Exemples : diplôme en soins infirmiers ES/HES plus EPD ES en soins d'anesthésie ou certificat de capacité ASI/SSC dans le domaine opératoire, diplôme en technique opératoire ES ou autre qualification équivalente.
2. Expérience pratique attestée de plusieurs années dans le domaine opératoire (minimum 3 ans).
3. Compétences attestées dans le domaine de la formation initiale ou continue dans le domaine de la santé.
4. Solides connaissances du système de formation suisse et des programmes de formation initiale et continue dans le domaine de la santé, par exemple en tant que chargé-e de cours ES ou responsable de la formation dans un hôpital équipé d'un bloc opératoire.
5. Très bon niveau d'allemand, de bonnes connaissances du français constituent un atout.

Vos tâches

- a. Participation à une formation (de 2 à 3 heures).
- b. Examen des dossiers soumis selon les directives en vigueur. Charge de travail par dossier : environ un jour ouvrable.

Montant forfaitaire versé par dossier (formation comprise) : 600 CHF.

